

Telle est la politique du gouvernement. Je la crois sage et saine, surtout quand je pense au succès de la Commission du blé, sous le gouvernement actuel, en ce qui a trait à la vente de notre blé sur les marchés mondiaux. J'ose espérer qu'un jour viendra, avant la fin de la session, où nous pourrions aborder la mesure et la faire adopter par la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je sais gré à l'honorable représentant d'avoir répondu de façon si concise, notamment d'avoir déclaré que, dans la politique qu'il a formulée, il entendait marcher sur les traces du gouvernement que j'ai eu l'honneur de diriger. J'ai été heureux, en outre, d'apprendre dans quelles circonstances le ministre de l'Agriculture se voit confier ses charges. Je croyais que c'était parce qu'on avait abandonné tout le reste du parti libéral, si bien qu'il n'y avait plus que lui d'admissible.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, il est une chose que le très honorable représentant me paraît avoir mal saisie. Jamais je n'ai laissé entendre que nous allions marcher sur les traces de son gouvernement, qui n'ont mené nulle part. Nous comptons bien atteindre un but.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une question supplémentaire. Le ministre des Transports a laissé entendre que ce n'était pas par hasard que le premier ministre avait choisi le ministre de l'Agriculture pour remplir cette mission. Doit-on conclure que c'est par hasard qu'on a confié au ministre de l'Agriculture les autres responsabilités dont il est chargé?

L'hon. M. Pickersgill: Pas du tout. Cela signifie que mon très honorable ami le premier ministre a cru que le ministre de l'Agriculture, cultivateur de l'Ouest du Canada et député d'une circonscription de là-bas, pourrait mieux remplir cette fonction que l'honorable représentant de Bonavista-Twillingate.

M. Frank Howard (Skeena): Puis-je poser une question supplémentaire. N'est-il pas vrai que le ministre de l'Agriculture est le seul député libéral de l'Alberta et de la Saskatchewan?

L'hon. M. Pickersgill: Cette situation va changer très bientôt, j'espère.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture sait maintenant qu'il a été nommé, non parce qu'on a délaissé les autres libéraux, mais à cause de sa compétence personnelle. Vu la dernière déclaration de l'honorable représentant, je lui demande si l'on va décréter sous peu des élections complémentaires à Saskatoon et à Nipissing?

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'hon. M. Pickersgill: Je suis sûr qu'à cet égard, comme à bien d'autres, nous saurons activer les choses, contrairement à la méthode de mon honorable ami.

LES COALITIONS

SALAISSONS—RUMEUR D'ACHAT DE LA SALAISSON BURNS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, l'autre jour j'ai posé une question au ministre de la Justice au sujet d'un groupe anonyme qui cherche à acheter les droits de la conserverie de viande Burns. On vient de confirmer le succès de la tentative du groupe torontois en question. Je demande donc au ministre si le service chargé des enquêtes sur les pratiques restrictives du commerce a examiné l'affaire, pour voir s'il n'y avait pas eu violation de la loi relative aux coalitions?

M. l'Orateur: J'ai l'impression qu'on a posé cette question il y a deux ou trois semaines, mais si le ministre veut y répondre c'est parfait.

M. Douglas: Il aurait été difficile d'y répondre il y a deux ou trois semaines, car l'affaire n'a été réglée qu'hier.

M. l'Orateur: Je regrette de soulever une objection mais on parle de cette transaction depuis un mois et demi environ.

M. Douglas: J'invoque le Règlement. Je n'ai pas l'intention d'entamer une discussion avec la présidence, mais j'ai signalé qu'on parlait de la chose et j'ai demandé au ministre ce qu'il en savait. Il a déclaré qu'il tiendrait la question pour un préavis. Je lui demande maintenant d'y répondre, car la nouvelle est confirmée et la vente est chose faite. Je ne vois pas pourquoi je devrais me disputer avec la présidence sur une simple question à laquelle le ministre devrait être disposé à répondre.

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, le directeur des enquêtes et recherches étudie présentement cette affaire.

M. Douglas: Comme question supplémentaire, puis-je demander ce que fait le ministre de la Justice au sujet de la dernière enquête sur l'industrie de mise en conserve des viandes confiée à la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, j'estime que cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.